

Résultats

Au 31 Décembre 2009

MAINTIEN DES INDICATEURS MALGRE UN CONTEXTE ECONOMIQUE DIFFICILE

Le conseil d'administration de la société AGMA LAHLOU-TAZI, réuni le 08 mars 2010 sous la présidence de M. Mohamed LAHLOU a arrêté les comptes au 31 décembre 2009, comme suit :

(en millions de dirhams)	31/12/2009	31/12/2008
<i>Chiffre d'affaires Primes</i>	1 072,1	1 228,2
<i>Chiffre d'affaires Encaissements</i>	1 093,4	1 224,5
<i>Chiffre d'affaires ⁽¹⁾</i>	101,6	109,5
<i>dont Chiffre d'affaires direct</i>	100,0	108,6
<i>Résultat d'exploitation</i>	52,2	60,8
<i>Résultat avant impôts</i>	56,1	64,5
<i>Résultat net</i>	39,3	45,0

(1) C.A. = C.A. direct (Commissions sur primes encaissées, nettes de TPS) + Commissions diverses

ACTIVITE

Le montant total des primes émises au 31/12/09 s'établit à 1 072,1 MDH contre 1 228,2 MDH réalisé un an auparavant soit -12,7% suite à la perte d'un important contrat de bancassurance et la baisse des facultés maritimes due à la chute des exportations de nos clients en rapport avec la crise mondiale.

Le taux d'encaissement est passé de 94,1% au 31/12/08 à 94,5 % confirmant ainsi l'efficacité de la procédure de recouvrement instaurée au sein de la société.

Afin de pouvoir retrouver une croissance du chiffre d'affaires, AGMA LAHLOU TAZI a mis en place les actions suivantes :

- Nouvelle stratégie commerciale orientée vers une prospection plus soutenue de nouveaux clients.
- Saturation des clients en portefeuille et leur fidélisation.

RESULTATS

Le résultat net s'élève à 39,3 MDH contre 45,0 MDH au 31/12/09, cette baisse de -5,7MDH soit -12,7% s'explique essentiellement par la diminution du chiffre d'affaires et la baisse de 2 MDH de commissions sur un contrat placé en réassurance.

DIVIDENDE PAR ACTION DE 220,00 DH

Le conseil d'administration proposera au vote lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, le versement d'un dividende ordinaire de 220,00 DH par action au titre de l'exercice 2009.

PERSPECTIVES 2010

La mise en place en 2009 d'une nouvelle stratégie commerciale et l'obtention en juin 2009 du renouvellement de la certification NF ISO 9001 version 2008 avec une double accréditation française COFRAC et anglaise UKAS sans aucune non-conformité doivent permettre à AGMA LAHLOU TAZI de répondre aux exigences de ses clients et de développer ses parts de marché.

Informations actionnaires

Relation Presse : Nadia BAKKALI

n.bakkali@agma.co.ma